

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Solidaires!

Pas de transition énergétique sans justice sociale

**La transition
énergétique** entre
les mains des
parlementaires

Rénovation :
un service public
au plus près des
citoyens

Un premier
catalogue de
**formations pour
les pros**

« **M**inistère de la transition écologique et solidaire » : en mai 2017, nous étions nombreux à être agréablement surpris par ce nouvel intitulé qui sonnait comme une promesse : les enjeux sociaux et écologiques allaient enfin être associés ! Malheureusement, la bonne intention n'a pas suffi à convaincre les Français que ces deux mots-là, « *écologique* » et « *solidaire* », allaient pour de bon faire chambre commune, puisqu'un grand nombre d'entre eux ont rejeté à l'automne une taxe carbone jugée injuste. Plutôt que de se saisir de la fiscalité écologique comme d'un puissant levier de redistribution (entre les individus mais également entre les territoires), le gouvernement a assisté sans réagir à l'aggravation de la fracture territoriale... et le prix de la goutte de pétrole a fait exploser un vase déjà bien fissuré.

Au lieu d'être une contrainte, l'écologie est pourtant bel et bien une réponse aux inégalités : les nombreux exemples de terrain que nous vous proposons dans ce numéro de la revue *Notre énergie*, consacré à la transition énergétique comme idéal de solidarité et de bien vivre dans les territoires, le démontrent. Nous le savons, la lutte contre le changement climatique implique de faire de la rénovation performante pour toutes

et tous un impératif non négociable. Mais plus de vingt ans après les premiers projets concrets de lutte contre la précarité énergétique, nous mesurons mieux aujourd'hui à quel point la rénovation est aussi un vecteur de lien social et d'amélioration du cadre de vie.

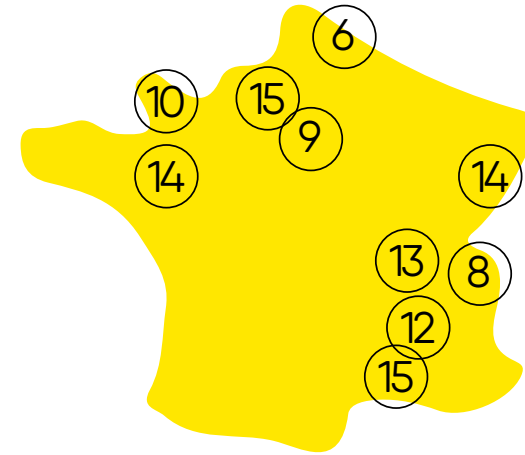
Des territoires accueillants et résilients

SANDRINE BURESI,
CO-PRÉSIDENTE DU
CLER - RÉSEAU POUR LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'écologie, c'est aussi des emplois nouveaux... et parfois solidaires ! Le métier de conseiller en énergie partagé (CEP) est un exemple particulièrement réussi d'une mutualisation de l'ingénierie, qui bénéficie en tout premier lieu aux petites communes. En mettant à leur service une expertise technique à coûts partagés, le CEP donne pleinement son sens à l'intercommunalité comme échelle pertinente où peut et doit s'exercer la solidarité locale. Penser l'écologie de façon solidaire permet de répondre aux besoins réels des territoires et de leurs habitants en matière d'emploi, de prendre en compte leurs aspirations professionnelles et leur souhait de développer, par leur activité, un écosystème accueillant et résilient. Transformer un territoire victime du déclin industriel en terre d'innovation et de relocalisation est un enjeu d'autant plus exaltant qu'il permet à celles et ceux qui souffrent de déqualification de devenir des pionniers du monde de demain tel que nous le rêvons.

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun
Rédactrice en chef : Jane Méry
Ont participé à ce numéro : Claire Bally, Claire Baudiffier, Anne Bringault, Sandrine Buresi, Kevin Chaplais, Lisa Della Corte, Perrine Dyon, Danyel Dubreuil, Marie-Hélène Faure, Annie Jacques, Michel Maya, Jane Méry, Marie Moisan, Yannick Régner, Bouchra Zeroual
Création & réalisation graphique : Audrey Elbaz
Photo de couverture : Mas Cobado © Frédéric Jozon



Solidaires !

La transition énergétique ne porte pas de costume ni de cravate et ne se décide pas uniquement en haut des tours de la Défense. Elle n'a pas de couleur, pas de sexe, pas d'âge ! Inutile d'avoir un niveau de diplôme élevé pour s'en emparer et profiter de ses bienfaits. Rénover son logement, se déplacer ou manger mieux à prix abordable, redistribuer les sommes d'argent économisées grâce à des actions de sobriété, trouver un emploi qui a du sens... La transition énergétique, quand elle est menée ici et ensemble, permet aux habitant.e.s, et en particulier aux plus vulnérables, d'améliorer leur quotidien. Un idéal de solidarité et de « *bien vivre* » qu'incarnent les nombreux territoires visités dans ce numéro de notre revue associative : *Notre énergie* !

4

« Pas de transition écologique sans justice sociale »

ENTRETIEN AVEC MEIKE FINK,
RESPONSABLE TRANSITION JUSTE
AU RÉSEAU ACTION CLIMAT (RAC)

6 NORD

« L'écologie sociale est la seule voie possible »

ENTRETIEN AVEC DAMIEN CARÈME,
MAIRE DE GRANDE-SYNTHE

8 SAVOIE

Une formation en phase avec le marché du travail local

9 ILE DE FRANCE

Les structures du réemploi, vecteurs de liens et de solidarité

10 MANCHE

Enerterre : la rénovation participative et solidaire

12 DRÔME

Un fonds citoyen pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique

13 DRÔME

Un service public éco-énergie dans l'agglo de Valence Romans

INITIATIVE

Micro-don : 30 000 euros pour lutter localement contre la précarité énergétique

14 HAUT-RHIN

Une plateforme de mobilité solidaire dans le Haut-Rhin

EURE

Ecole : mode d'emploi pour créer un pédibus dans votre commune

15 HÉRAULT

A Montpellier, ils ont construit ensemble leur logement rêvé

+

16 Tribunes

18 Actualités

22 Boîte à outils

MEIKE FINK

« Vers une taxation écologique plus équitable »



Pour la responsable « transition climatique juste » du Réseau Action Climat, la convergence entre « gilets jaunes » et « gilets verts » est possible. Comme le retour d'une taxe carbone sous la forme d'une contribution climat/solidarité plus équitable.

Comment mettre en œuvre une transition « juste » ?

En acceptant que l'écologie ne résoudra pas les difficultés que rencontrent les personnes démunies, et en tentant de transformer notre société pour en faire un lieu plus solidaire et inclusif : les 66 propositions du « pacte » porté par la CFDT et la Fondation Nicolas Hulot et 19 autres structures sont bel et bien des mesures sociales. Elles visent un plus juste partage des richesses via la fiscalité et une meilleure répartition du patrimoine, par exemple. Plusieurs associations environnementales ont signé ce pacte car elles souhaitent ouvertement soutenir ces propositions qui sortent pourtant de leur périmètre de travail habituel. Elles affirment ainsi, plus clairement qu'auparavant, que les mesures écologistes ne pourront pas être mises en œuvre sans que soient prises en parallèle des mesures de justice sociale. Elles veulent voir converger ces objectifs car l'adaptation aux changements climatiques nous concerne tous. Tous les citoyens vont être amenés à modifier leur mode de vie, et ces efforts ne peuvent pas se concentrer uniquement sur les moins aisés d'entre eux.

Les propositions écologistes doivent-elles évoluer pour être plus acceptables d'un point de vue social ?

Oui, les mesures de la transition écologique présentent le risque de peser plus lourdement sur les ménages précaires. C'est une réalité qu'il faut prendre en compte. Nicolas Hulot l'a fait en nommant son ministère « pour une transition écologique et solidaire ». Pourtant, les propositions gouvernementales sont très insuffisantes. Prenons la taxe « carbone » : elle est importante pour rendre plus cher ce qui est polluant et donc permettre aux solutions alternatives d'être plus compétitives. La version « pré-gilets jaunes » est pourtant devenue le symbole d'une politique écologiste qui impacte davantage les personnes démunies – qui se chauffent au fioul ou sont contraints d'utiliser leur véhicule dans des zones plutôt rurales – mais qui exemptent des secteurs et des entreprises polluantes ! Il est possible de faire autrement.

Une nouvelle taxation carbone est donc possible ?

Nous sommes nombreux à penser que la taxation écologique doit être à nouveau débattue, sous l'appellation « contribution climat solidaire », à condition qu'elle vise équitablement les entreprises polluantes et que ses recettes soient redistribuées selon les revenus et la composition des ménages. Des travaux de modulation montrent qu'il est possible de protéger les ménages à

faibles revenus, en redistribuant les recettes de façon pertinente, et en créant finalement une sorte de « revenu climat ». Les recettes doivent également être « fléchées » sur le développement des alternatives à la voiture par exemple, ou la rénovation des bâtiments.

Le grand débat peut-il être l'occasion pour ces demandes écologistes et sociales de converger ?

Il permet en tout cas de mettre sur la table certains sujets peu débattus jusqu'à aujourd'hui, comme celui du transport aérien ! L'absence de taxation du kérosène représente un manque à gagner fiscal de 3,6 milliards d'euros en 2019. Elle s'ajoute au taux réduit de TVA sur les billets d'avions et aux subventions publiques octroyées aux compagnies aériennes et aux aéroports. Cette situation est incompréhensible par rapport à l'impact climatique avéré du transport aérien, et injustifiable socialement car bénéficiant avant tout aux ménages riches ! Les précaires, pour qui le budget vacances (logement, alimentation, loisirs) est très restreint, prennent rarement l'avion. Bien sûr, la classe moyenne peut être impactée par l'établissement d'une taxe « climat-solidarité » (modulée en fonction de la distance et de la classe) prélevée sur les compagnies aériennes. Mais la question à laquelle nous devons répondre est : peut-on accepter que la mobilité du quotidien soit taxée mais que l'hyper mobilité en avion ne le soit pas ?

Comment apaiser les conflits sociaux sur le terrain, en cas de fermeture de sites industriels « polluants » ?

En théorie, de nombreux acteurs soulignent que la transition écologique est fortement créatrice d'emplois. Mais en pratique, à l'échelle d'une usine, des oppositions persistent et les débats sont vifs avec les syndicats qui protègent les salariés. C'est à l'Etat d'apporter des solutions en planifiant très en amont les fermetures des centrales par exemple, et en proposant un accompagnement concret des salariés. A Fessenheim, cette « cellule » est arrivée trop tard pour rassurer tout le monde. Il est

important qu'un budget spécifique soit accordé au territoire, pour le lancement de nouveaux projets industriels ancrés localement, et que soient prévues l'évolution des emplois et la mise en place d'un plan de formation dans la continuité. C'est l'exemple des « territoires zéro chômeur ».

Le rôle des acteurs locaux est-il important dans la transition écologique et solidaire ?

Le succès de la transition repose en effet sur une connaissance fine des « écosystèmes » sociaux, économiques et naturels qui façonnent nos territoires. La transition écologique doit assumer une dimension décentralisée, qui fasse confiance aux collectivités territoriales, et doit être dotée de moyens importants. Nous soutenons l'idée de l'allocation d'une partie des recettes de la fiscalité carbone aux Régions et aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), afin que ces territoires puissent mettre en œuvre les mesures de transition fixées par leurs planifications (SRADDET et PCAET) permettant de rester sous la barre de 1,5 degré, tout en veillant aux aspects sociaux de la transition écologique. Quand les acteurs locaux des services sociaux et de l'environnement unissent leurs forces, cela permet de mettre en œuvre les principes d'une transition écologique et solidaire. L'identification des ménages en situation de précarité énergétique via le dispositif SLIME en est un exemple.

PROPOS RECUEILLIS PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF.

ALLER + LOIN

Réseau Action Climat, FNH, WWF, Secours catholique, Alternatiba. Pas de transition écologique sans justice sociale : pour une contribution climat solidaire et un revenu climat. AVRIL 2019.

Antoine Guillou - Terra Nova/ Quentin Perrier - I4CE. Climat et fiscalité : trois scénarios pour sortir de l'impasse. 2019.

Mathieu Saujot, Nicolas Berghmans (Iddri), Lucas Chancel (Iddri-École d'économie de Paris). Après le gel de la taxe carbone, quelles priorités pour la transition écologique ? MARS 2019.

Dominique Bureau, Fanny Henriot et Katheline Schubert. Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe - Les notes du conseil d'analyse économique. MARS 2019.

Audrey Berry, Eloi Laurent. « Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? ». 2019.

Ademe. La contribution climat solidaire - Les Avis de l'Ademe. AVRIL 2019.

Damien Carême :

« L'écologie sociale est la seule voie possible »

Le Conseil municipal de Grande-Synthe a alloué le 27 mars 2019 à l'unanimité 1,2 million d'euros à la mise en place d'un « minimum social garanti » financé par les économies d'énergie. Maire depuis 2001, Damien Carême resitue cette décision dans l'histoire d'une ville en transition.



Comment est né ce minimum social garanti ? Quel est votre objectif ?

Cette aide locale existait déjà dans ma commune avant l'instauration du Revenu minimum d'insertion (RMI), en 1992. Mon père, alors maire de la commune, l'avait créé en 1981 comme d'autres villes de France ; Besançon, par exemple.

Déjà confronté à une grande pauvreté, il avait décidé de verser cette allocation afin de remplacer un système de « bons d'achat » jaunes qui posaient un problème de dignité de la personne humaine, car les bénéficiaires devaient les présenter lorsqu'ils faisaient leurs courses. Aujourd'hui encore, à Grande-Synthe, sur un territoire hyper industrialisé et en déclin, 33 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté et 28 % sont au chômage. C'est devenu insupportable pour moi d'être le témoin quotidien de ce phénomène... Nous avons donc décidé de remettre en place le dispositif existant avant 1992. C'est le Centre communal d'action sociale qui versera l'aide aux foyers bénéficiaires à partir du mois de mai 2019, et

en fonction de leurs revenus - en tout 3700 personnes sont concernées - afin de leur permettre d'atteindre le seuil de pauvreté, c'est à dire 1026 euros par mois. Grande-Synthe s'engage dans cette perspective pour donner à chaque habitant de la ville qui en aurait besoin, ponctuellement ou plus durablement, les moyens de s'émanciper et ne plus subir la fatalité et la pauvreté.

Cette aide est financée par les économies d'énergie en 2019. Quelles actions ont permis de constituer un tel budget ?

Nous sommes passés de 7000 à 4200 points lumineux dans la ville. Les ampoules LED ont été installées et sont programmées pour diminuer d'intensité au cours de la nuit. Le coût du contrat de maintenance a également diminué. En tout, ces efforts ont permis de réaliser 600 000 euros d'économies d'énergie que nous affectons au minimum social garanti en 2019. L'année prochaine, en 2020, nous allons réaliser à nouveau des économies d'énergie, à hauteur de 476 000 euros, grâce au raccordement de nos équipements au réseau de chaleur urbain qui récupérera l'énergie fatale des hauts-fourneaux d'ArcelorMittal. Chaque année, nous chercherons les moyens de poursuivre notre action et d'assumer ce choix politique, comme nous le faisons depuis toujours. La transition énergétique est une source d'économies depuis longtemps déjà ! Au cours de mes mandats, nous avons rénové ou reconstruit de nombreux bâtiments, les uns après les autres. Nous avons remplacé les vieux pré-fabriqués par des constructions efficaces, voire à énergie positive. La piscine a été réaménagée et 50 % d'économies d'énergie ont alors été réalisés, notamment grâce à la rénovation de son système de chauffage. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le

toit du stade et le remplacement de son éclairage par des LED nous fait économiser 15 000 euros par an ! On voit bien que les économies sont possibles partout.

Selon vous, concilier la transition écologique avec la justice sociale est donc possible.

C'est la seule voie possible ! La question sociale est irrémédiablement liée à la question écologique. Nous menons de nombreuses actions pour concilier le social et l'écologie, et viser une répartition équilibrée des richesses. Les enfants mangent de la nourriture bio dans les cantines, et les tarifs des repas sont calculés en fonction des revenus des familles. Nous menons des ateliers pour apprendre à produire chez soi des produits ménagers sains, afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens mais aussi de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Nous avons mis en place des jardins partagés sans produit toxique, où l'occasion est belle d'apprendre ou de réapprendre à faire la cuisine à l'aide de légumes de saison. La mobilité est également un excellent exemple : grâce à une prime vélo qui bénéficie à 1000 foyers, nous proposons aux habitants de laisser leur voiture au garage. Les enfants retournent à l'école à vélo (hausse de 30 %) et, aujourd'hui, les transports publics de l'agglomération sont gratuits. 67 000 voyageurs utilisent les bus par jour, et cela continue d'augmenter... Si les gens prennent le bus, ou leur vélo, ils peuvent éviter l'achat d'une deuxième voiture et réduire leur budget consacré aux déplacements de façon conséquente. Je me sers de l'écologie pour aider les gens : si l'on agit sur la mobilité active, ils sont moins malades. On rend de la santé aux habitants, mais aussi du pouvoir de vivre, du pouvoir d'achat. J'ai la chance de pouvoir mettre en œuvre ces solutions, que d'autres portent aussi ailleurs. La cohérence globale de notre action qui est systémique, est comprise par les habitants. Cela fonctionne : ils sont 800 foyers à participer aux ateliers pour apprendre à faire soi-même des produits d'entretien. Quand ils échangent des outils dans notre « outillthèque », ils posent les bases d'une

société portée sur la coopération et ils deviennent acteurs du changement.

Vos initiatives sont-elles reproductibles dans d'autres communes, sur d'autres territoires ?

Il faut un peu d'ingénierie, mais si la commune n'en dispose pas localement, on peut aussi mutualiser ces connaissances au sein d'une Communauté de communes (CC). Par exemple, notre CC est entrain de créer une société (SCIC) pour rassembler tous les acteurs du territoire autour de la production d'énergie renouvelable, à l'aide d'un cadastre solaire pour l'agglomération, dans le cadre du plan Climat-air-énergie. Cela peut paraître monstrueux d'entreprendre ces démarches pour une personne seule, mais à plusieurs, les solutions existent.

PROPOS RECUEILLIS PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF.

Des produits bio et pas chers pour tous

L'association Vrac est une coopérative d'achats qui vend aux habitants de quartiers populaires des produits bio à prix coûtant. Lancée en 2013 à Lyon, l'initiative a essaimé dans d'autres villes, jusqu'à Paris et Montreuil. Comme souvent pour les projets novateurs et utiles, l'idée n'est pas née dans un cabinet mais après une discussion dans un train entre Cédric Van Styvendael, directeur général d'Est Métropole Habitat, bailleur social de la métropole de Lyon, Marc Uhry, ancien directeur de l'agence Rhône-Alpes de la Fondation Abbé-Pierre, et Boris Tavernier, aujourd'hui directeur de Vrac. Le constat de départ est le suivant : lorsque les personnes n'ont pas d'argent, elles vont au moins cher. Les magasins bio sont souvent éloignés et hors de prix pour les habitants de ces quartiers. Alors que faire ? Pour permettre d'obtenir les prix les plus attractifs possibles, les produits sont vendus en vrac et au sein même des quartiers, ce qui permet également de créer du lien social dans les lieux de distribution tout en favorisant les circuits courts.

En savoir plus : www.vrac-asso.org

PAR JENNIFER LAVALLÉ, DOCUMENTALISTE AU CLER

Une formation en phase avec le marché du travail local

L'Association savoyarde pour les énergies renouvelables (Asder) a développé la formation « *chef d'équipe en performance énergétique du bâtiment* », proposée à des demandeurs d'emploi et des salariés d'entreprise. Son objectif est de faire coïncider les projets d'entreprises artisanales locales en recherche de personnels qualifiés garants de la performance du bâti, avec les souhaits de personnes en recherche de formation et d'emploi dans le bâtiment écologique et performant.

Intéressées par ces nouvelles compétences et par la forte motivation des candidats, les entreprises se sont engagées en signant des promesses d'embauche, permettant d'obtenir des financements régionaux pour la formation des demandeurs d'emploi. « *C'est du 100 % gagnant*, estime ainsi Simon Banet, responsable de la formation, *on permet à des demandeurs d'emploi d'accéder à un emploi durable, tout en aidant les entreprises et en accélérant le développement de bâtiments à faible impact environnemental.* »

De nouveaux profils

Cette formation permet à des personnes aux profils très variés de trouver un emploi ayant du sens dans des entreprises locales, tissant l'activité économique de leur territoire : certains sont issus de la filière bâtiment avec le souhait d'acquérir de nouvelles compétences de chantier au goût du jour de la performance thermique et des exigences environnementales (bâti basse consommation, construction en ossature bois, isolation paille...). D'autres viennent d'horizons plus divers, dans une démarche de reconversion professionnelle vers ce secteur d'avenir, en phase avec les nouvelles réglementations énergétiques et la loi de transition énergétique. C'est par exemple le cas de Pierre : « *J'ai un CAP charpente et j'ai eu envie de me spécialiser dans le domaine de la construction*

écologique. La formation de l'Asder m'a permis d'expérimenter de nombreuses techniques et d'appréhender tous les aspects de la rénovation énergétique », explique le jeune homme.

Durant la formation en alternance de onze mois, la pédagogie repose sur une diversité des approches : des cours techniques, des projets tuteurés, des travaux pratiques sur maquettes à taille réelle (comme la plateforme Praxibat® du Centre de recherche et de formation sur l'énergie solaire et le bâtiment - Ines), des chantiers pédagogiques et des stages en entreprise. Ces modalités ont pour objectif d'assurer un cursus solide, à la fois pour engager des chantiers et savoir les piloter.

Armés pour le monde de l'entreprise

Les chantiers pédagogiques par exemple, menés avec des professionnels du secteur, enthousiastes dans leur mission de transmission des savoir-faire, ont pour but de placer les stagiaires en situation réelle mais sans contrainte de rentabilité. Comme le rappelle Simon Banet, « *nous prenons vraiment le temps d'expliquer, de montrer les bons gestes, éventuellement de laisser les apprenants se tromper et recommencer.* »

Cette pédagogie met les stagiaires en situation active d'apprentissage, prêts à se confronter au monde de l'entreprise et bien armés pour y développer sereinement leurs capacités nouvellement acquises.

Et les entreprises locales ne s'y trompent pas ! « *Grâce à cette formation, j'ai trouvé du personnel formé à la physique du bâtiment qui comprend les particularités techniques de chaque complexe d'isolation et sait les mettre en œuvre* », témoigne l'une d'entre elles, par exemple.

Plus d'infos : www.asder.asso.fr

UNE CONTRIBUTION DE L'ASDER,

ADHÉRENTE DU CLER.

Les structures du réemploi, vecteurs de liens et de solidarité

Dominique Carno

Cyclofficine de Paris

« La Cyclofficine de Paris s'est installée dans le 20^e arrondissement de Paris en 2012. Nous comptons aujourd'hui deux salariés et une vingtaine de bénévoles actifs. L'objectif est de promouvoir le vélo comme moyen de locomotion peu cher, accessible à tous et préservant la santé des utilisateurs et de la planète. Concrètement, les adhérents peuvent venir réparer leurs vélos. Problèmes de dérailleurs, de roulements, crevaisons, chaînes qui sautent... les soucis rencontrés ne sont en général pas sorcières et les réparations se font à plusieurs, avec le propriétaire du vélo, un salarié et/ou des bénévoles. Nous vendons tout un tas de pièces détachées à prix libres. Pour cela, nous récupérons chaque année entre 300 et 400 vélos, que l'on nous donne ou qui proviennent de la déchetterie des Lilas, pour les démonter (30% d'entre eux sont inutilisables) ou les revendre une fois réparés.

L'objectif principal est bien que les personnes mettent la main à la pâte ! Il n'y a pas besoin de force ni de connaissances particulières pour savoir réparer son propre vélo. Nous touchons aujourd'hui beaucoup de jeunes actifs déjà sensibilisés à l'écologie, des étudiants qui ont besoin d'un vélo peu cher et aussi de nombreux enfants et adolescents du quartier qui sont désormais de vrais pros de la mécanique ! Beaucoup viennent puis restent passer du temps : la Cyclofficine est devenue un lieu de convivialité et de sociabilité. Notre ambition désormais est d'attirer les jeunes filles. On les voit passer, accompagner un petit frère, mais ça va rarement plus loin. On souhaite donc leur montrer qu'elles peuvent gagner en indépendance avec le vélo ! Cet été, un stage de mécanique exclusivement réservé aux filles sera proposé, car nous

sommes persuadés qu'elles oseront ainsi participer, sans les regards ou les moqueries que l'on peut parfois entendre lorsqu'une fille a des outils dans les mains... »

Alexis Nicolas

responsable des communautés Emmaüs de Cergy et Bernes-sur-Oise (95)

« Les communautés Emmaüs ont vocation à accueillir des personnes en difficultés, quels que soient leur âge ou leur origine, qui ont rencontré un ou plusieurs accidents de vie et n'ont plus la possibilité de faire face. Nous recevons aussi de plus en plus de migrants. Ces compagnons - ils sont aujourd'hui 72 sur les deux sites - sont logés, nourris, blanchis et bénéficient d'une allocation mensuelle. Ils œuvrent aux différentes activités d'Emmaüs : ramasse des objets aux domiciles de particuliers, tri et recyclage sur site, vente. L'idée est de leur proposer un cadre de vie, avec des horaires fixes. Certains vont rester là trois semaines, d'autres trois mois, d'autres encore ne se voient pas partir. Nous aidons par ailleurs les compagnons qui ont un projet professionnel dans leurs démarches, par exemple en les mettant en relation avec des entreprises d'insertion. Leur passage dans une communauté Emmaüs leur confère en général une très grande capacité d'adaptation. Côté clients, la majorité sont des personnes en précarité, avec des revenus limités, qui viennent notamment s'acheter des vêtements d'occasion. Le textile représente 25 à 30 % de nos ventes. Cela permet à des personnes de s'acheter de jolies choses qu'elles ne pourraient pas se permettre de se procurer en neuf ! »

En savoir plus : www.reemploi-idf.org

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE.

Enerterre : la rénovation participative et solidaire

Dans la Manche, cette association aide les foyers en situation de précarité énergétique en leur proposant de participer, avec d'autres bénévoles, à la rénovation de leur logement.

Humidité, mauvaise isolation, inconfort général... Dans la Manche, certaines familles, résidant en zone rurale, font face au quotidien à la précarité énergétique. C'est pour les aider qu'est né Enerterre en 2011. « *Au départ porté par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, le dispositif ciblait les maisons traditionnelles en terre. Il intègre désormais tous types de logement* », précise Laurent

Bouyer, coordinateur de la structure devenue une association en 2013, détachée du PNR depuis 2018.

« *La première étape de notre travail consiste en une assistance à maîtrise d'ouvrage. Nous nous rendons dans la maison et essayons de comprendre les problèmes rencontrés. L'humidité ? Le froid ? L'idée est d'écouter les habitants, pour voir comment ils vivent, ce qu'ils ressentent. Il n'y a pas de solutions toutes faites* », insiste Laurent Bouyer. La discussion s'oriente ensuite sur la pertinence, ou non, d'une auto-réhabilitation. Car l'ambition d'Enerterre, c'est de faire participer les propriétaires. « *Bien sûr, ça ne convient pas à tout le monde et parfois nous réorientons les habitants vers des artisans et des travaux plus classiques.* »

Une soixantaine de maisons rénovées

L'association regarde aussi les ressources du foyer, en se basant sur les critères nationaux fixés par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Ainsi, les bénéficiaires sont à 80 % des foyers aux « *ressources modestes* » ou « *très modestes* ». Mais pour assurer une mixité, Enerterre ouvre aussi son dispositif aux ménages dépassant légèrement les plafonds. Une soixantaine de maisons ont ainsi été rénovées depuis le début.

Une fois que tout est calé avec l'habitant, le chantier participatif se met en place. « *Nous lançons un appel par mail à nos bénévoles (600 contacts), en indiquant les dates prévues et le type de travaux. En général, nous avons besoin de 5 à 8 personnes* », détaille Camille Fontenelle, facilitateur des chantiers au sein d'Enerterre. Retraités, actifs qui s'intéressent à la rénovation,

chômeurs en transition, jeunes de 18/20 ans qui cherchent une voie... Les profils des bénévoles sont très variés. « *Certains viennent sur un jour de congé, d'autres sur leur temps de vacances... Il n'y a pas de pression, ils peuvent rester une semaine – c'est souvent le temps d'un chantier – ou un jour ! Je dis toujours que l'organisation des chantiers relève d'un petit miracle ! C'est en semaine et pourtant nous arrivons toujours à rassembler du monde. C'est un moment de transmission et de partage d'expériences très intéressant* », sourit Camille Fontenelle.

Sur place, le facilitateur distribue gants, lunettes, casques anti-bruits et masques anti-poussières, tandis que l'artisan qui chapeaute le chantier explique les gestes et tâches à réaliser, à savoir exclusivement des travaux de second œuvre, principalement liés à de l'isolation thermique (enduits, joints...).

Matériaux naturels et locaux

En octobre dernier, dans le village de Treilly, c'est la maison de Françoise Milliard, une grange datant du début du siècle dernier, qui a ainsi été rénovée. « *Je me sens désormais beaucoup mieux dans ma pièce de vie ! Rien que pour le moral, c'est important. Je petit-déjeune tranquillement en ne voyant pas toute l'étendue des travaux qu'il me reste à faire !* », précise l'habitante qui avait réalisé elle-même une grosse partie des réhabilitations mais avait dû arrêter pour raisons de santé. Les travaux réalisés ? Des joints et des enduits en terre, chaux et sable, avec l'objectif d'assainir les murs humides. Dans tous les cas, Enerterre fait le choix d'utiliser des matériaux naturels et locaux, et travaille d'ailleurs à la mise en place d'une filière « *terre* », via l'achat de machines pour broyer, tamiser... ce matériau typique de la région !

L'utilisation de ce type de ressources, en plus de l'intervention des bénévoles, permet aussi bien sûr de baisser la facture de la rénovation. Si la moyenne estimée des travaux est de 10 000 euros par logement, l'ambition d'Enerterre est bien de diminuer le plus possible le reste à charge pour le bénéficiaire. « *Selon les chantiers, l'économie réalisée peut aller de 20 % à*

plus de 90 % », précise Laurent Bouyer. Par exemple, Françoise Milliard n'a réglé que les matériaux, sachant qu'elle s'est aussi engagée, via le dispositif, dans un Système d'échange local (SEL). Elle devra « *rendre* » un certain nombre d'heures (l'équivalent à peu près de la durée de son chantier) en participant à d'autres travaux. « *Cela permet aux bénéficiaires d'aller voir ailleurs, et souvent de rompre leur isolement en rencontrant d'autres personnes non loin de chez eux* », souligne Camille Fontenelle.

PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE.

En savoir plus : www.parc-cotentin-bessin.fr

Un réseau national pour accélérer l'auto-réhabilitation

La réhabilitation des logements par les habitants eux-mêmes est une réalité importante et croissante. A l'échelle nationale, le RéPAAR (Réseau pluriel de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation) vise à consolider et développer ces dynamiques locales, pour soutenir les habitants en recherche de confort, et engager les professionnels qui apportent leur savoir-faire et une plus grande qualité technique. Oikos, acteur central de l'éco-construction, et les Compagnons Bâisseurs, pionniers de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation, coordonnent ce réseau qui a recensé 600 opérateurs (artisans, entreprises du bâtiment, architectes, associations, établissements publics...) et réunit aujourd'hui 140 structures. Des rencontres nationales et régionales ont lieu régulièrement afin d'échanger, mutualiser et mettre en commun leurs besoins. Depuis 2016, 200 personnes ont participé à ces rencontres. Les thématiques abordées sont variées : la formation aux métiers de l'accompagnement, les modèles économiques, les assurances, la sécurité et la santé sur chantier, la qualité des travaux, le transfert de compétences...

UNE CONTRIBUTION DU RÉSEAU RAPPEL.

En savoir plus : www.compagnonsbatisseurs.eu/reseau-repaar/



Un fonds citoyen pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique

Depuis 2012, le Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (Ceder, situé à Nyons dans la Drôme) réalise des visites au domicile de personnes en situation de précarité énergétique, en partenariat avec les travailleurs sociaux du Haut-Vaucluse. Au fil du temps, il est apparu aux salariés de la structure que la sensibilisation du ménage et le travail sur les éco-gestes étaient insuffisants pour faire diminuer durablement la consommation d'énergie des ménages et les aider à sortir de la précarité énergétique. Dans les logements visités en 2016, des travaux auraient été nécessaires dans 83 % des cas. Mais pour les habitants, à 94 % locataires, impossible d'accéder aux aides existantes pour les réaliser.

Porteurs d'idées énergétiques

« Nous manquions d'outils pour commencer à améliorer la situation et le confort des habitants en engageant de petits travaux à la charge du locataire », observe Guillaume Simonet, chargé de mission Précarité énergétique. « Nous avons ainsi décidé de mener une expérimentation : soutenus par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis par AG2R La mondiale dans le cadre de l'appel à projet Porteurs d'idées énergétiques, nous avons créé le premier fonds citoyen d'aide aux petits travaux de rénovation énergétique. »

Ce fonds repose sur deux piliers. D'abord, la collecte d'argent par le biais de campagnes de financement participatif qui permettent de « réaliser rapidement ces petits travaux comme le changement ou la réparation d'une fenêtre défectueuse, l'installation d'un poêle à bois, le réglage d'une chaudière... ». Ensuite, la création d'un collectif de citoyens pour assurer la gestion du fonds. Animé dans un premier

temps par le Ceder, ce collectif a vocation à s'autonomiser au fil du temps. Les familles qui en bénéficient sont invitées à s'impliquer dans le collectif et à y consacrer un peu de temps. « Cette participation des bénéficiaires leur permet de ne pas être redevables d'une organisation mais bien de faire leur part et d'être valorisés », poursuit le chargé de mission.

Un objectif de 5000 euros

Une première campagne de financement participatif a été réalisée d'avril à juin 2018 sur le site des *Petites Pierres*. 5 000 euros ont été récoltés, soit de quoi soutenir au moins dix familles (l'aide octroyée par le fonds est de 500 euros maximum par famille). « Cette campagne a été complexe à mener car nous l'avions mal préparée, se souvient Guillaume Simonet. Et sans le soutien des *Petites Pierres*, nous n'y serions certainement pas arrivés. Mais ce qui me semble le plus important, c'est ce qu'à provoqué la campagne. Nous avons communiqué pendant trois mois autour de la précarité énergétique. Nous avons interpellé nos bénévoles, nos connaissances, nos familles. Nous avons tenté de mobiliser tous nos réseaux. Et cela a permis de créer un réel temps fort sur le sujet comme nous ne l'avions jamais fait. »

Fort de cette première expérience qui a reçu un bel engouement tout en demandant beaucoup d'énergie, l'association prépare une nouvelle campagne en 2019, annonce Guillaume Simonet : « Nous voulons la rendre mobilisatrice, la baser sur des temps de débat et d'éducation populaire et nous appuyer dessus pour consolider le collectif que nous n'avons pas réussi à faire vraiment vivre jusqu'à ce jour. »

Plus d'infos : www.ceder-provence.org

UNE CONTRIBUTION DU CEDER, ADHÉRENT DU CLER.

Un service public éco-énergie dans l'agglomération de Valence Romans

Avec 65 % des ménages considérés comme modestes et éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Valence Romans Agglo a pris à bras le corps la thématique de la précarité énergétique dès 2013. En mettant en œuvre le Service local pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) coordonné par le CLER - Réseau pour la transition énergétique, la collectivité locale a choisi d'aller à la rencontre des habitants. Dans leur foyer, les éco-ambassadeurs

cherchent avec eux des solutions pour effectuer des économies d'énergie et réduire leurs difficultés liées au froid ou aux factures impayées. L'agglomération a ainsi « professionnalisé » la mission d'accompagnement des citoyens dans le logement, et tenté d'en assurer la continuité en embauchant en régie interne des chargé.e.s de visite.

Lire ce retour d'expérience complet sur le site du CLER : www.cler.org/slime-valence-romans-agglo

INITIATIVE

Des micro-dons pour lutter contre la précarité énergétique

Incubé au sein de l'association *Les Amis d'Enercoop* depuis 2016, Energie Solidaire est un programme qui vise, au moyen de formes de collecte de dons innovantes, à renforcer les moyens d'action des associations porteuses de programmes d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique. Lancée en septembre 2018 auprès de la clientèle de la coopérative Enercoop, la collecte de micro-dons sur consommation d'énergie (sous la forme de 0,01 euro par kWh consommé) compte à ce jour près de 1 700 micro-donateurs et micro-donatrices, pour une collecte mensuelle de près de 5 000 euros.

« Nous estimons que d'ici 2021, le nombre de souscriptions au micro-don aura atteint le seuil des 15 000 pour un montant de collecte annuel approchant les 450 000 euros », résume Kevin Chaplais, coordinateur du programme. Des perspectives encourageantes pour la suite du combat qui se matérialiseront dès cette année par l'octroi d'une première enveloppe de 30 000 euros à destination d'actions locales de lutte contre la précarité énergétique dans le logement.

Mais pour venir à bout de la précarité énergétique qui affecte encore aujourd'hui près de 5,6 millions de ménages, il est nécessaire que l'ensemble des parties prenantes à la transition énergétique, et donc pas seulement les consommateurs, puissent s'impliquer à leur tour. C'est dans cette optique qu'Energie Solidaire, en partenariat avec Enercoop, propose dorénavant aux producteurs d'énergie photovoltaïque en auto-consommation de faire don de leur surplus de production non-consommé, au lieu de le revendre. Ainsi, la valeur de l'énergie cédée est reversée sous forme de subvention à une association de lutte contre la précarité énergétique agissant sur le territoire où l'énergie a été produite. A ce jour, deux collectivités, Prémian (34) et Itzac (81), ainsi que la société Guinard Énergie, ont rejoint ce dispositif.

Plus d'infos : www.energie-solidaire.org

HAUT-RHIN

Une plateforme de mobilité solidaire dans le Haut-Rhin

Au Pays Thur Doller (66 120 habitants), territoire principalement rural, la Maison de l'emploi et de la formation, située dans la ville de Vieux Thann, a identifié plusieurs freins importants au retour à l'emploi liés à des problématiques de mobilité. Méconnaissance des réseaux de transport, horaires décalés, coût, difficultés d'accès au permis, achat et entretien de véhicule... Suite à la réalisation d'une étude impliquant de nombreux partenaires et financée par le Fonds social européen en 2011, une plateforme de mobilité solidaire a été lancée en 2014, aujourd'hui composée d'une quinzaine de bénévoles et d'une salariée. « La mobilité est un élément essentiel pour favoriser le retour à l'emploi de personnes en insertion sociale et professionnelle », explique le président de Mobilité Mod'Emploi, Noël Knibihler. « Nous intervenons par exemple en les aidant à contracter un prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule, ou en proposant des ateliers de conduite et de réparation ».

Pour cet ancien employé de l'usine PSA, la voiture n'est pas l'unique réponse. Bien au contraire : « Nous considérons que l'achat et l'entretien d'une voiture peuvent être contre productifs pour ceux qui n'en ont pas les moyens. Nous ne souhaitons pas les pénaliser financièrement, mais pour cela il faut leur offrir des solutions alternatives. »

Co-voiturage, partenariat avec Emmaüs qui prépare et offre des vélos d'occasion, achat d'un VTT à assistance électrique : « Malheureusement, les infrastructures ne suivent pas toujours, regrette le bénévole. En tout cas, pas aussi vite qu'en Allemagne où les pistes cyclables sont systématiques. Néanmoins, nous nous réjouissons lorsque des jeunes en CDD font 20 kilomètres aller/retour sur nos petites routes de campagne pour aller travailler ! » Pour résoudre ces difficultés, l'association développe également des partenariats pour consolider le maillage territorial de l'offre de transports.

www.mobilitemodemploi.org

PAR JANE MÉRY, RÉDACTRICE EN CHEF.

EURE

Ecole : mode d'emploi pour créer un pédibus dans votre commune

L'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure s'est appuyée sur l'expertise de l'Agence régionale de l'environnement (ARE) pour créer un pédibus dans les écoles de la Haye-du-Theil et de Saint-Pierre-du-Bosguérard. Pour mettre en place ce pédibus - groupe d'enfants circulant selon un parcours et des horaires prédéfinis et accompagnés par des adultes volontaires - dans votre commune, rien de plus simple ! Une charte peut être signée par les enfants et les accompagnateurs précisant les engagements de chacun. Concernant la sécurité, il est important de se procurer des gilets fluorescents auprès des compagnies d'assurance. L'effet de

groupe a souvent un effet préventif car les automobilistes ralentissent aux abords d'un groupe. Pour mobiliser, vous pouvez envoyer un questionnaire préalable aux familles, qui répondront en donnant la distance de leur domicile à l'école, les modes de déplacement favorisés, et leur envie de participer. Ce questionnaire permet de récupérer les coordonnées des personnes intéressées et d'organiser une réunion de restitution des résultats. Cette réunion sera l'occasion de définir les tracés, les horaires et de constituer les équipes de volontaires pour mettre en place le pédibus !

UNE CONTRIBUTION DE L'ALEC 27, ADHÉRENTE DU CLER.

HÉRAULT

A Montpellier, ils ont construit ensemble leur logement rêvé

Depuis 2016, 46 habitants se sont installés dans un habitat participatif et économe en énergie qu'ils ont imaginé. Espaces mutualisés, jardins en commun, entraide et bienveillance font partie de leur quotidien.

Frédéric Jozon a grandi dans les Cévennes. Près de chez lui, tout le monde se connaissait et s'entraidait. Cet esprit de village, c'est ce dont il rêvait pour ses deux enfants. « Qu'ils soient libres d'aller toquer chez les voisins, jouer avec les autres... », précise-t-il. En 2012, le père de famille rejoint d'autres personnes aspirant au même mode de vie. Ensemble, ils commencent à travailler sur un projet d'habitat participatif à Montpellier : deux parcelles d'une surface totale de 2500 mètres carrés, au bord d'un parc, sont disponibles dans une ZAC que la ville est alors en train d'aménager. « Mixité, solidarité, bienveillance, qualité environnementale, ouverture sur le quartier... Dans les différentes réunions de construction du projet MasCobado, au cours desquelles nous étions accompagnés par un assistant à maîtrise d'ouvrage, nous avons abordé de multiples thématiques », se souvient-il.

Locataires et prioritaires

Avec les architectes, les futurs habitants travaillent tous à la conception de leur logement en fonction de leurs usages (superficie, emplacement des pièces...). En 2016, le rêve devient réalité puisque les deux immeubles de MasCobado sortent de terre. En plus des appartements, on y trouve trois chambres d'amis, une salle polyvalente pour les réunions, se retrouver et accueillir d'autres groupes souhaitant se lancer dans l'habitat participatif, un atelier de bricolage avec des outils mis en commun, quatre buanderies. Et bien sûr un grand jardin avec un potager. Les 23 appartements (tous dotés d'une

terrasse privative) de 30 à 105 m² répartis sur deux étages sont habités par 46 personnes dont 15 enfants. Des familles, des foyers monoparentaux, des personnes seules à la retraite... « Notre idée était vraiment d'avoir un habitat le plus mixte possible, en termes d'âge ou de catégories socio-professionnelles », précise Frédéric Jozon. Mixte, MasCobado l'est aussi dans son type d'accession : neuf logements étaient proposés en accession aidée, neuf autres en accession libre et cinq en logements sociaux. C'est un bailleur social, Promologis, qui s'est chargé des ventes. « Les cinq foyers locataires des logements sociaux ont aussi pu moduler leur habitat selon leurs souhaits. Il n'y a absolument aucune différence faite entre propriétaires et locataires », précise Frédéric Jozon.

Confiance et solidarité

Dès le début, les habitants ont aussi pensé, leur logement de façon à ce qu'ils soient le plus possible économes en énergie. « Même si nous avons renoncé à l'ossature bois, ce qui ne fut pas facile, concède Michael Greber, habitant et président du conseil syndical, nous avons travaillé sur la notion de confort d'été et de bioclimatisme, avec notamment un système de ventilation performant, des logements traversants, des débords et protections solaires en fonction des orientations pour qu'il n'y ait pas de surchauffe... ». Le bâtiment est également relié au réseau de chaleur urbain de la ZAC et une majorité des habitants se fournissent en électricité chez Enercoop. Aujourd'hui, ces derniers tirent un bilan positif de leurs trois années dans le logement : « L'entraide et la solidarité sont notre quotidien. Il y a une réelle sérénité et une confiance entre tous ! », se réjouit Frédéric Jozon.

En savoir plus : www.facebook.com/mascobadomontpellier
PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE.

Diesel

« La santé ne doit pas être sacrifiée pour satisfaire les constructeurs automobiles »



PAR MICHEL DUBROMEL, PRÉSIDENT DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

L'impact sanitaire de la pollution de l'air ne cesse de grandir. Elle cause 67 000 décès tous les ans en France d'après l'étude publiée par le *European Heart Journal* le 12 mars 2019. L'attention portée à ce problème et les mesures prises pour y remédier nous semblent trop timides face à l'ampleur et la gravité du phénomène. Malgré le recours contentieux actuellement engagé par la Commission européenne à l'encontre de la France pour dépassement des valeurs limites de dioxyde d'azote (NO₂), la mise en demeure concernant les particules fines (PM₁₀), ainsi que le jugement du Conseil d'Etat de juillet 2017 qui enjoint le gouvernement à l'action, ce dernier s'est contenté de présenter des « feuilles de route » peu ambitieuses. Il met en avant le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA), qui vise à réduire les émissions de tous les secteurs. Toutefois, ce plan est très insuffisamment mis en œuvre ! Par conséquent, une nouvelle procédure judiciaire a été engagée par 70 associations, menées par les Amis

de la Terre. Des contentieux à l'encontre de constructeurs automobiles sont également en cours auprès du Parquet de Paris concernant le scandale du diesel. C'est dans ce contexte que la politique nationale liée à la motorisation diesel souffre d'un recul inacceptable. Face au mouvement des gilets jaunes et sous la pression du lobby du diesel, non seulement le gouvernement suspend les mesures en place, telles que le rattrapage de la fiscalité du gazole par rapport à l'essence, mais il propose en plus des mesures de réhabilitation du diesel. L'annonce de la volonté du gouvernement d'octroyer aux véhicules diesel récents (de norme Euro 5 et 6) la vignette Crit'Air 1, alors que le Conseil national de l'air avait acté la classification de ces véhicules au niveau Crit'Air 2 afin de refléter l'impact de ces véhicules sur la santé, est un signal inacceptable.

Une étude de l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA) a pourtant démontré que 75 % des coûts sanitaires liés au secteur automobile et routier sont causés par le diesel dans l'Union européenne. Cette étude a pris pour la première fois en compte les émissions réelles des moteurs diesel récents et le coût de l'impact sanitaire de l'ensemble du transport routier s'en trouve augmenté de 20 %. Le changement de vignette Crit'Air, pas plus que toute autre mesure, ne sauvera l'industrie du diesel. Les Français s'en sont détournés de façon spectaculaire et durable. Pour éviter le chômage, la priorité est maintenant d'accompagner la reconversion : l'avenir de l'emploi est lié aux métiers de la mixité énergétique et des nouvelles mobilités, moins toxiques pour la santé et le climat.

L'inaction du gouvernement à l'encontre des émissions du diesel risque de conduire la Cour de justice de l'Union européenne à prononcer une condamnation à l'encontre de la France, puis à des amendes pour non-respect des normes de NO₂. Ces

amendes seront payées par des fonds publics, pour compenser des avantages accordés en réalité à des entreprises du secteur du diesel, en France et ailleurs. Ainsi, France Nature Environnement demande au gouvernement de prendre des mesures cohérentes en faveur de la santé, de la qualité de l'air et de

l'emploi sur le moyen et long terme : la classification des véhicules diesel ne doit pas être révisée, le rattrapage fiscal entre les carburants doit être rétabli et les travaux de la commission d'enquête sur les émissions réelles des véhicules doivent être relancés.

En savoir plus : www.fne.asso.fr

Elections européennes nos demandes aux futur.e.s leaders de l'UE



PAR CLAIRE ROUMET, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'ENERGY CITIES

Fin mars 2019, l'association Energy Cities a publié un manifeste destiné aux député.e.s qui seront élu.e.s lors des élections européennes du mois de mai. Nous y mettons en avant quatre mesures à effet rapide pour les aider dès leur prise de fonction et quatre actions

avec des objectifs plus complexes et ambitieux pour les aider à laisser en héritage une Europe durable. Le temps presse mais nous avons une fenêtre pour des actions rapides et efficaces : nous devons saisir cette opportunité. Dès le début de leur mandat, les nouveaux élus pourront par exemple inciter la Banque européenne d'investissement (BEI), qui a financé les énergies fossiles à hauteur de 12 milliards d'euros depuis 2013, à suivre le principe de subsidiarité énergétique (c'est-à-dire, à financer des projets qui mobilisent d'abord les ressources locales et renouvelables) et à se désengager ainsi des projets d'énergie fossile. La clé pour enrayer le changement climatique est de construire une économie résiliente, qui se base sur les ressources disponibles : pour aller dans ce sens, les eurodéputés doivent faire adhérer les Etats-membres

de l'UE aux principes de budget carbone et lever les obstacles aux investissements publics qui accroissent l'efficacité énergétique et l'indépendance locale.

Le message qui sous-tend ce manifeste est clair : nous disposons de la technologie et des ressources nécessaires pour combattre le changement climatique mais nous n'y parviendrons que si nous orientons la volonté politique vers les villes, qui sont en première ligne en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les lecteurs et lectrices trouveront peut-être certaines demandes ambitieuses... C'est en effet le cas. Mais le temps n'est plus à la prudence. Nous avons pour objectif de créer un cadre de référence aussi complet que possible pour les discussions à Bruxelles et dans les différentes capitales européennes. Le temps de débattre sur le taux de réduction des émissions de CO₂ est révolu. Il nous faut un changement radical de gouvernance pour donner aux villes la liberté de poursuivre les objectifs de l'Accord de Paris. Ce manifeste a aussi pour vocation de bâtir des ponts avec les leaders politiques qui sont plus concentrés sur les inégalités sociales, la diplomatie du pétrole ou autre. Nous souhaitons leur faire comprendre qu'une transition énergétique commune, qui fait correspondre les ressources rurales et les besoins urbains, peut nous aider à répondre à de nombreux défis auxquels l'Europe doit faire face aujourd'hui.

Lire le manifeste : www.energy-cities.eu

DÉCRYPTAGE

A PEINE 300 000 RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES EN 2018

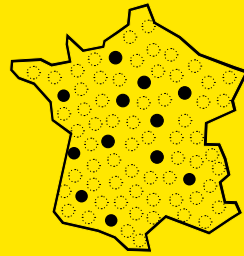
On a fait les comptes : 40 000 rénovations permettant d'amener un logement au niveau « *basse consommation* » (étiquette B) ont été menées en 2018. De nombreuses autres opérations de rénovation ont permis un gain énergétique (environ 250 000) qui reste cependant en dessous du niveau de performance nécessaire pour atteindre, même progressivement, le niveau souhaité pour les logements en 2050 par la loi de transition énergétique. La France prend du retard et s'éloigne tous les jours un peu plus des objectifs qu'elle s'est elle-même fixée : il y a un an, le 26 avril 2018, Nicolas Hulot présentait son plan national de rénovation énergétique des bâtiments dans lequel il prévoyait l'éradication d'ici 2028 de 1,5 million de passoires énergétiques (de classe énergétique F et G) habitées par des propriétaires aux faibles revenus.

Un an plus tard, le ministère de la transition écologique a changé de locataire, et la France ne montre aucun signe crédible de rattrapage de son retard en matière de transition énergétique des bâtiments. De nombreuses mesures prévues (transformation du Crédit d'impôt en « *prime travaux* », introduction d'un diagnostic de performance énergétique opposable, critère de performance énergétique minimum pour les locataires, réécriture du cadre pour les bâtiments tertiaires, et mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat...) sont soit retardées, soit mises en œuvre de manière très insuffisante.

Chaudières à 1 euro

L'accent est mis sur la baisse des coûts à court terme favorisant la rénovation par étapes et un comportement économe des usagers, au détriment des investissements réels dans la rénovation performante des bâtiments. En introduisant ce recul dangereux sur la performance énergétique des travaux (remplacement des objectifs de rénovation complète par des travaux non coordonnés) et le montant des aides (baisse de 25 % en 2019), l'Etat renonce-t-il à lutter contre la précarité énergétique ?

UN SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITAT

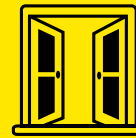
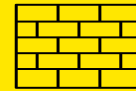


Il existe actuellement
450
conseillers
Info > énergie.
Il en faudrait
2300
dans tous les territoires !

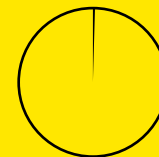


Aujourd'hui, seulement
100 000
logements font l'objet
d'une rénovation performante
chaque année.
Il existe pourtant
7 millions
de passoires
énergétiques dans
le parc résidentiel
privé en France.

Performante ? C'est à dire « complète » :



Pour avoir chaud en hiver et être au frais en été. Pour réduire ses factures d'énergie pour les cent ans à venir. Et créer des emplois et de l'activité économique dans les territoires.



Ça coûterait ?
200
millions d'euros
Soit
0,2%
du budget de l'Etat.
Alors qu'est-ce qu'on attend ?

Le dispositif de « *chaudières à 1 euro* » pour les ménages les plus modestes illustre cette tendance du gouvernement qui communique aujourd'hui abondamment sur des solutions court-termistes, au mépris d'économies d'énergie durables et vraiment utiles pour les citoyens. 83 % d'entre eux estiment pourtant qu'il faut « *dégager des financements pour engager la rénovation thermique des bâtiments les plus mal isolés* », parmi cinq autres propositions écologiques et sociales plébiscitées par les Français (sondage BVA, mars 2019) : ils comprennent les avantages de ces travaux, mais pour passer à l'acte, ils ont besoin de clarté dans les aides disponibles et de soutien, sous la forme d'un accompagnement humain, neutre et de qualité.

SOLUTION

Rénovation : un service public au plus près des citoyens

La Loi de transition énergétique prévoit la création d'un service public pour informer, conseiller et accompagner les ménages tout au long de leur parcours de rénovation. La rénovation d'un logement est un chantier complexe, pour lequel les ménages ont besoin de conseils objectifs et personnalisés afin d'opérer les bons choix techniques, et ainsi maximiser le potentiel d'économie d'énergie et minimiser le montant de leurs factures. C'est également un projet très local qui doit pouvoir s'appuyer sur les artisans et les professionnels du bâtiment d'un territoire, les filières de matériaux et les équipements locaux. Dans le Jura, les conseillers préconisent l'installation de poêles à bois, à Montpellier ils privilégient le confort d'été.

Bien qu'il existe aussi sur le terrain dans une version minimum, grâce aux missions réalisées par les conseillers du réseau FAIRE, ce service public n'a aujourd'hui pas les moyens financiers de se déployer pour bénéficier à tous, et particulièrement aux ménages les plus fragiles. Pire, l'Etat ne propose aucune trajectoire pour déployer ce service public qui coûterait en tout et pour tout 200 millions d'euros par an, au risque de détruire l'expertise construite depuis près de 20 ans par les Espaces Info Energie !

ICI ET LÀ

Tramayes : la commune remporte la bataille de l'ancienne gendarmerie

Le 7 mars 2019, la Cour administrative d'appel de Lyon a finalement donné raison à Michel Maya, Maire de Tramayes en Bourgogne-Franche Comté, et administrateur du CLER, qui souhaitait réaliser la rénovation énergétique de l'ancienne gendarmerie de la commune. Malgré les refus successifs de l'Architecte des bâtiments de France (ABF), et de la Commission départementale du patrimoine et des sites, le maire s'était attribué le permis

de construire et avait pour cette raison été conduit devant les tribunaux par le Préfet de Saône et Loire. Il y a contesté les avis conformes qui visaient spécifiquement à interdire l'utilisation d'une isolation thermique extérieure sur ce bâtiment, situé dans le périmètre de protection d'un château. Territoire engagé dans une démarche TEPOS, et s'appuyant sur un financement TEPCV pour la réalisation de ces travaux d'isolation, Michel Maya n'a pas voulu lâcher le morceau ! Il a finalement eu gain de cause. Sauf poursuite auprès de la Cour de cassation, l'ancienne gendarmerie une fois réhabilitée permettra de loger dix familles dans des logements à loyers modérés, et à très basse consommation.

Route solaire : le Sénat à contresens

Mardi 2 avril 2019, les sénateurs ont adopté le projet de Loi d'orientation des mobilités (LOM) dans lequel ils demandent à compléter la liste des actions éligibles aux Certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le domaine des transports, « en l'étendant à la mise en œuvre de solutions de mobilité innovantes comme les routes solaires ».

Malgré ses allures de prouesses techniques, l'intérêt économique des routes solaires est à relativiser : à puissance équivalente, un panneau photovoltaïque installé en toiture coûterait 13 fois moins cher. 17 fois s'il est installé au sol. Un coût et un manque de maturité technologique qui ne fait qu'entretenir le mythe d'un photovoltaïque cher et peu fiable... Gratuité des transports en commun, pistes cyclables, covoiturage : ce ne sont pourtant pas les solutions de mobilité alternatives qui manquent !

Plus de moyens pour accélérer la transition énergétique

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté et adopté un avis sur les projets de Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) le 9 avril 2019 (en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat). Cet avis rapporté par Madeleine Charru, Vice-présidente du CLER et Guillaume Duval, éditorialiste à Alternatives économiques, estime que la France doit se donner plus de moyens

financiers pour agir à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques, définir un cadre clair et stable favorable à la transition énergétique et réformer la gouvernance pour une meilleure appropriation. Il préconise ainsi de mener plusieurs chantiers urgents : engager un plan ambitieux de rénovation des passoires thermiques, renforcer le soutien à la chaleur renouvelable et aux réseaux de chaleur, développer le service public de la performance énergétique pour accompagner les changements nécessaires, soutenir clairement les territoires qui s'engagent, et enfin, mener une politique alimentaire et agricole à inscrire pleinement dans la stratégie climat.

En savoir plus : www.cler.org/actualites

LE POINT SUR...

La transition énergétique entre les mains des parlementaires

Débatte au Parlement en juin, le projet de Loi énergie-climat va décaler à 2035 l'objectif de 50 % de nucléaire dans la production d'électricité, qui sera également intégré dans la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour laquelle une consultation publique sera ouverte prochainement. Ces deux textes actuellement sur la table vont redéfinir les objectifs fixés par la Loi sur la transition énergétique en 2015...

Loi énergie-climat

Ce débat parlementaire sera l'occasion pour le CLER de mettre en avant les mesures concrètes à prendre au plus vite pour tenir les objectifs de la France, notamment celui d'abaisser de 20 % la consommation d'énergie en 2030 (par rapport à 2012). Alors que la précarité énergétique reste un fléau pour de nombreux ménages, nous mettrons en avant en particulier un droit pour tous à un logement avec une facture énergétique abordable (interdiction à la location des passoires énergétiques, fléchage des aides financières vers les rénovations performantes et les ménages modestes et accompagnement de proximité et tiers de confiance à travers le SPPEH).

SNBC et PPE

La Stratégie nationale bas carbone (SNBC), également en cours de révision, pourrait

être adoptée avant ce projet de loi. Bien qu'elle vise la neutralité carbone en 2050, elle est loin de renforcer les orientations afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Alors que la France a dépassé ses budgets carbone en 2016 et 2017, le projet de SNBC prévoit même de les rehausser jusqu'à 2023. Elle ne résout pas non plus l'enjeu de la gouvernance des trajectoires nationales climat-énergie, ni celui de la cohérence entre les programmations nationales et les schémas régionaux qui n'est tout bonnement pas traitée.

La nouvelle PPE pourra elle être publiée uniquement après l'adoption de la future Loi énergie-climat. Son manque d'ambition sur la sobriété et l'efficacité énergétique se traduit par des productions d'énergie élevées et un niveau des exportations d'électricité multiplié par trois en dix ans. Pourtant, certaines énergies renouvelables restent freinées comme l'éolien offshore ou la méthanisation. Quant au photovoltaïque, il est favorisé surtout pour les grands parcs au sol dans la moitié sud de la France alors qu'un développement harmonieux aurait des bénéfices connexes.

Paquet européen

Reste une inconnue : la réaction de la Commission européenne et des pays voisins dans le cadre du paquet législatif européen « Une énergie propre pour tous les Européens ». Chaque Etat membre a présenté son plan national énergie-climat pour 2030 et la Commission donnera ses commentaires sur chacun en juin. Gageons que la France, actuellement mauvais élève de l'Union européenne en ce qui concerne l'atteinte de son objectif d'énergies renouvelables en 2020, verra son plan et les moyens proposés particulièrement scrutés !

PAR ANNE BRINGAULT, COORDINATRICE DES ONG POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Formations

Notre catalogue 2019

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique est organisme de formation et développe son activité de formation à la fois pour accélérer le déploiement de ses outils et dispositifs, mais également pour accompagner l'évolution administrative et financière des adhérents. Cette activité de formation se déploie sur le territoire national, en lien avec les adhérents. L'offre de formation du CLER se compose de dix formations regroupées sur deux grands thèmes : mettre en œuvre la transition énergétique dans les territoires et renforcer les acteurs pionniers, et développer la coopération dans les territoires. Les formations inscrites au catalogue s'adressent aux professionnels de la transition écologique issues de collectivités, associations, entreprises adhérentes ou non au CLER. Les sessions de formation sont programmées majoritairement à Montreuil, au siège de l'association, mais également à Bordeaux, Nantes, Lyon... Si vous êtes intéressé.e par organiser une session de formation sur un autre territoire, ou au sein de votre structure (formation intra), n'hésitez pas à nous solliciter.



Précarité énergétique : formez-vous au diagnostic socio-technique

DANS PLUSIEURS RÉGIONS, EN 2019

Une analyse comparée de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, rédigée par des sociologues de l'énergie et basée sur l'analyse de plusieurs expérimentations menées dans le monde (Québec, Guyane, Allemagne, France métropolitaine), préconise la réalisation systématique, chaque fois qu'une situation sensible est détectée, d'une visite au domicile du ménage en précarité énergétique. Cette visite est l'occasion d'établir un diagnostic sociotechnique léger visant à améliorer le confort, qualifier la situation du ménage et de son logement pour lui recommander des solutions adaptées à sa situation. Ce module, d'une durée variable de 4 à 7 jours selon le profil, est coordonné nationalement par le CLER et dispensé dans plusieurs régions de France par des acteurs de terrain.

En savoir plus : www.lesslime.fr/events/formation-dst

Destination TEPOS : prenez les cartes en main !

25 & 26 JUIN 2019 À MONTREUIL (93) - AVEC LE RÉSEAU TEPOS

Le CLER, en partenariat avec Solagro et l'Institut négaWatt, travaille à la diffusion d'une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux : « Destination TEPOS ». La formation professionnelle associée, d'une durée de 1,5 jour, est la première étape vers la mise en œuvre de la méthode dans votre territoire ou dans les territoires que vous accompagnez.

En savoir plus : www.cler.org/association/nos-formations/

Offres d'emploi

Un service d'offres d'emploi en pleine progression

A l'occasion de la refonte de son site internet en 2017, le CLER a fortement développé son service de publication d'offres d'emploi payant (gratuit pour les adhérents et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique. En 2018, le nombre d'offres diffusées est toujours en forte hausse : 388 offres (+ 29 % par rapport à 2017) sont parues sur notre site et ont été diffusées sur Twitter par notre équipe.

En savoir plus : www.cler.org/outils/offres-emploi

Coups de cœur de la doc'

S'organiser et agir contre les passoires énergétiques - Mobiliser en copropriété

Pendant deux ans, les Amis de la Terre, l'association Gefosat et l'Alliance Citoyenne ont appuyé des habitant.e.s en situation de précarité énergétique dans des copropriétés à Ganges, Grenoble et Aubervilliers, grâce à une méthode inspirée du « *community organizing* », développée par Saul Alinsky. Le principe de cette méthode est de lutter contre le sentiment de ne pas pouvoir agir en développant la confiance en soi des habitant.e.s et leur capacité à atteindre des buts précis grâce à l'action collective (« *empowerment* »). Pour cela, les partenaires du projet les ont aidé.e.s à mieux comprendre leurs droits, à mieux identifier les ressources existantes (appui d'autres acteurs, subventions possibles...) et à élaborer des stratégies efficaces pour mobiliser leurs voisin.e.s et atteindre des améliorations concrètes et durables. Ce guide a pour objectif de donner les informations et les outils pour mettre en œuvre cette méthode de mobilisation des habitant.e.s. dans la résolution de leurs problèmes.



Tout savoir sur le métier d'économiste de flux

Les économistes de flux contribuent aux économies d'énergie, d'eau et/ou de matière au plus près des gisements. Bien qu'incontournables, ils ne sont pas déployés dans les territoires à hauteur des besoins. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique a mené l'enquête en 2018 et 2019, avec l'appui des organismes de formation Format'érée et des Territoires à énergie positive. Sur la base d'une vingtaine d'entretiens, notre association a produit trois documents à destination des porteurs et des financeurs des missions d'économistes de flux, pour encourager l'évolution de ce métier et son développement.

En savoir plus : www.doc-transition-energetique.info

Vidéos

Des web-séminaires pour se former

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique organise de nombreuses téléconférences en ligne dédiées à la transition énergétique. Ces temps de la vie associative permettent de mutualiser les connaissances. Des experts y interviennent pour aborder des sujets d'actualité et échanger avec les participants. Ces séances sont réservées à nos adhérents. Elles peuvent accueillir ponctuellement des acteurs professionnels non adhérents, désireux de découvrir notre réseau, dans la limite des places disponibles. Le mardi 9 avril, la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien a par exemple partagé sa stratégie pour maintenir un Service public de la performance énergétique (SPPEH) sur son territoire, avec dix autres intercommunalités et des partenaires locaux. Un web-séminaire à revoir sur notre site !

En savoir plus : www.cler.org/blog-adherents

Aides financières à la rénovation, quoi de neuf en 2019 ?

Comment bénéficier du crédit d'impôt en 2019 ? Peut-on obtenir des aides financières lorsqu'on réalise soi-même des travaux ? Qu'est-ce que le chèque énergie ? A partir de quelle date peut-on soumettre ses demandes d'aides financières ? Florence Clément, coordinatrice de l'information Grand Public et jeunes à l'ADEME, et Sandrine Conrate, conseillère énergie chargée de mission Copropriétés chez Grand Paris Seine Ouest Énergie, ont participé à l'émission *Les Clés de la Rénovation* d'avril et ont répondu à toutes les questions des internautes sur le thème des aides financières à la rénovation énergétique en 2019.

Retrouvez cette émission sur www.clesrenov.org

AGIR

Collectivités, luttons contre la précarité énergétique !

Depuis 2013, le CLER coordonne le programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) de lutte contre la précarité énergétique. Mis en œuvre localement par une trentaine de collectivités locales, il a déjà permis d'accompagner 30 000 ménages vers une solution de sortie de la précarité énergétique. Vous êtes une collectivité (conseil départemental, métropole, commune, CCAS...) et vous souhaitez lutter efficacement contre la précarité énergétique ? Candidatez ! Envoyez vos dossiers de candidature avant fin mai ou fin septembre 2019, ou avant fin février ou fin mai 2020. Nous sommes là pour vous y aider.

En savoir plus sur www.lesslime.fr ou à l'adresse : slime@cler.org

Contribuez

Participer aux prochains numéros de *Notre énergie* sur le thème des transitions professionnelles ! Vous pouvez nous aider à construire ce dossier en nous suggérant des retours d'expériences venus du terrain ou des interlocuteurs pertinents dans les territoires, et en apportant vos outils et bonnes pratiques à partager dans les pages Boîte à outils. Contributions, questions ou commentaires...

Contactez-nous à l'adresse : notre.energie@cler.org

AGENDA

Rencontres du CLER - Réseau pour la transition énergétique

DU 4 JUIN AU 6 JUIN 2019 À CERGY-PONTOISE

Rendez-vous aux rencontres annuelles du réseau CLER, et à l'Assemblée générale de l'association, où nous débattons des actions à mener pour une transition énergétique ambitieuse et solidaire. Plus de 160 participant·es sont attendus, parmi lesquels des collectivités, des associations, des entreprises ou des organismes de formation impliqués dans la transition énergétique. Découvrez le programme de ces trois jours de rencontres et d'échanges, de débats et d'ateliers, les informations pratiques et le formulaire d'inscription, sur notre site !

Rencontres TEPOS Energie et territoires ruraux

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2019 À CLAMECY

Chaque année, cet événement d'envergure nationale attire près de 500 participants venus de toute la France pour s'informer, se former et débattre du déploiement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans les territoires. La manifestation présente plusieurs temps forts comme des retours d'expériences de pionniers sur le territoire national ou européen, les débats et les ateliers thématiques, les formations, et les visites de sites exemplaires.

En savoir plus : www.cler.org/rendez-vous/agendas



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Abonnez-vous

En 1995, le réseau CLER publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. En 2019, cette publication change de nom et de format pour faire le récit d'une transition énergétique territoriale et donner la parole aux acteurs de terrain.

TARIFS :

1 an d'abonnement (4 numéros) : 35€ France métropolitaine/ 40€ DOM-TOM et étranger
2 ans d'abonnement (8 numéros) : 70€ France métropolitaine/ 80€ DOM-TOM et étranger

MODE D'EMPLOI : www.cler.org/outils/publications